

Chers parents,

Je reviens vers vous suite aux dernières directives de la direction diocésaine et du rectorat.

Nous poursuivons la continuité pédagogique et l'accueil des enfants du personnel soignant, si besoin, en respectant les dernières consignes que je vous ai transmises en début de semaine, et "**tout en limitant au strict nécessaire les déplacements du personnel**" selon le ministère.

Il faut donc un double motif pour que les enfants soient accueillis :

- Motif 1 : l'un des parents doit relever de la liste des personnels soignants que vous avez reçue.
- Motif 2 : aucun autre mode de garde n'est possible.

Afin de respecter ces directives, pourriez-vous nous indiquer, par retour de mail (stpierrecole@wanadoo.fr), si vous avez besoin de cet accueil (8h30-11h45 et 13h45-16h45 ; pas de restauration) la semaine prochaine en nous indiquant les jours concernés.

Si des changements sont à prévoir, merci de prévenir l'école 24h avant afin que nous adaptions au mieux la permanence ; je pourrai alors ne faire déplacer mon personnel d'astreinte qu'en cas de besoin d'accueil.

Cet accueil sera organisé en respectant les gestes barrières préconisés depuis le début de l'épidémie :

- Accueil par groupe de 10 enfants maximum. Pour les enfants de moins de 6 ans, il convient de privilégier des groupes de 5 enfants au maximum
- Respect d'une distance de 1 mètre entre les personnes ;
- Lavage des mains réguliers avec du savon ou, quand on en dispose, avec du gel hydro-alcoolique ;
- Mise à disposition de solutions de séchage des mains jetables ;
- Toux et éternuements dans son coude ;
- Utilisation de mouchoirs à usage unique ;

Merci pour votre collaboration.

Croyez, chers parents, à notre entier dévouement.

Jean-Baptiste Lucas
Chef d'Etablissement
Ecole Saint-Pierre
7 et 9 rue du Refuge
44000 Nantes

